



## Editorial

Jean-Marc SANGOUARD

Il est de coutume que soit présenté, lors des réunions de l'assemblée générale du GIP-INSERR, un bilan de l'activité de l'Institut pendant la période qui précède la réunion. Le traditionnel rendez-vous du mois de juin ne s'étant pas tenu, il est apparu opportun de rédiger une lettre d'information à l'attention des membres du GIP, afin que ceux-ci soient tenus au courant de l'activité de l'INSERR au cours du second trimestre de 2005, sans attendre la prochaine assemblée générale prévue en fin d'année.

Au-delà des personnalités qui siègent à l'assemblée générale, d'autres organismes ou personnes peuvent trouver un intérêt à connaître les activités de notre Institut; ce sont par exemple les enseignants et les stagiaires, IPCSR ou autres, qui tout naturellement peuvent s'intéresser à ce qui se passe à l'INSERR en dehors de leur activité propre de formation spécifique, ou bien encore nos clients et nos partenaires qui, tout à fait normalement, peuvent avoir la curiosité de découvrir l'étendu du panel des prestations que l'INSERR est en mesure de proposer sur le thème de la sécurité routière.

Cette lettre ne fera pas l'objet d'une publication périodique, elle sera préparée chaque fois que l'évolution de l'activité ou bien des événements justifient qu'une communication de cette nature soit réalisée.

## Les formations en cours

### *Inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière*

La promotion 2005 des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière est composée d'un peu plus de 100 stagiaires. Comme l'an passé, ces futurs IPCSR sont issus soit du concours interne, soit du concours externe, soit encore de la reconversion d'anciens agents de France Télécom ou d'anciens militaires

La rentrée des stagiaires s'effectue en 3 vagues, la 1<sup>ère</sup> est entrée en formation le 6 avril dernier, elle est composée d'une trentaine d'inspecteurs, un stagiaire venant de Wallis et Futuna s'est joint à ce premier groupe pour suivre une partie de la formation.

La 2<sup>ème</sup> vague est entrée à l'INSERR le 6 juin dernier, ce sont tous des stagiaires issus du concours externe

### *Dans ce numéro*

<i>Editorial</i>	1
<i>Formations en cours</i>	1-2
<i>Actions internationales</i>	3
<i>Echanges en cours</i>	3
<i>La vie de l'INSERR</i>	4
<i>Les outils de communication</i>	5

En même temps que le point de l'activité de l'INSERR, la lettre offrira, dès le prochain numéro, un espace de communication pour l'ensemble des stagiaires, afin que ceux-ci donnent leur sentiment sur leur future activité, la formation qu'ils reçoivent, leur condition de vie à Nevers, etc.

Cette démarche est nouvelle pour l'INSERR, elle n'a pas la prétention de viser la perfection dès le premier numéro, simplement, les lecteurs qui pourraient avoir des remarques ou suggestions à faire pour améliorer cette lettre, sont invités à le faire en nous contactant par n'importe quel moyen à leur convenance.

Je vous souhaite une bonne lecture.

dont une grande partie d'anciens enseignants de la conduite, deux stagiaires en provenance de Nouvelle Calédonie vont se joindre à ce 2<sup>ème</sup> groupe, ainsi que 3 ingénieurs Burkinabés.

La rentrée de la 3<sup>ème</sup> vague est prévue pour début septembre, elle sera composée d'une trentaine d'inspecteurs issus pour moitié de France Télécom et pour l'autre moitié du concours externe.

La disparité des recrutements rend la tâche des formateurs assez délicate dans la mesure où les acquis que possèdent les futurs IPCSR en entrant à l'Institut sont très différents selon leurs origines.



Mais l'organisation de l'enseignement qui tend vers une prise en charge pratiquement individuelle des stagiaires, permet de limiter considérablement les variations de compétences chez les nouveaux IPCSR à l'issue de leur formation initiale.

Les stagiaires de la 1<sup>ère</sup> vague de la promotion 2005 sont arrivés fin juin, à une étape importante de leur formation, dans la mesure où ils ont commencé leur 1<sup>ère</sup> période d'alternance.

Afin de garantir le maximum d'apports positifs de ces temps passés en compagnie de futurs collègues expérimentés, plusieurs réunions ont été organisées sur le terrain (Valence, Nantes et prochainement Paris) pour signaler l'importance du rôle joué par les tuteurs.

Ces réunions ont été riches d'enseignement aussi bien pour les tuteurs et les délégués venus en nombre, que pour les représentants de l'INSERR. Elles ont en effet permis de mettre en évidence les besoins d'évolution de la formation théorique sur certains points.

### **Délégués à l'éducation routière**

Six stagiaires constituent la promotion 2005 des DER. Ils sont tous issus du concours interne (anciens IPCSR). Ils sont nommés depuis le 1<sup>er</sup> juin de cette année mais n'intégreront l'INSERR que début septembre, les trois premiers mois de leur vie de délégué étant consacrés à mieux connaître la DDE dans laquelle ils ont été affectés.

Le planning de leur formation est ainsi composé: 3 mois d'immersion en DDE, 14 semaines de formation théorique à l'INSERR, 2 semaines à l'ENTPE de Lyon pour suivre un cursus de formation en commun avec les attachés administratifs et les ingénieurs des TPE (Loi de finances, management, etc.)

### **Formation continue des Inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière et des Délégués à l'éducation routière**

Pour compléter leur bagage de compétences, vingt IPCSR et deux DER, suivent en ce moment une formation organisée par l'INSERR et déconcentrée à Loudéac (22), pour l'acquisition de certains permis du groupe lourd et des qualifications correspondantes.

### **La formation des Animateurs de stage de sensibilisation à la Sécurité Routière (dispositif du Permis à Points)**

Deux des trois sessions de formations initialement prévues pour l'année 2005, ont déjà eu lieu. La troisième doit débiter en septembre.

Compte tenu de l'évolution des besoins, et à la demande de la DSCR, deux autres sessions seront organisées à la fin de cette année et début 2006.

Une réforme du contenu des stages de sensibilisation à la Sécurité Routière, a été préparée par un groupe de travail de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières, il sera testé au début de l'année 2006.

### **La formation des Experts Automobiles**

Le rythme se poursuit avec une quinzaine de stages organisés mensuellement.

Ce bon rythme permet d'envisager la fin du cycle triennal de formation des experts automobile bien avant le mois d'octobre 2006.

## **Formations « à la carte »**



### **Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale**

Début juin, l'INSERR a achevé son cycle de formation auprès des élèves officiers dans le cadre de la dominante sécurité routière, pour la seconde année consécutive.

Ce cursus original de 90 heures de cours sera modifié l'année prochaine pour s'adapter aux enjeux de recrutement des officiers qui va connaître de profonds aménagements.

### **Plans de prévention du risque routier**

Les services du Premier Ministre et le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ont renouvelé leur demande de collaboration en ce qui concerne la mise en place de sessions de formation « prévention du risque routier » destinées à leurs agents conducteurs professionnels ou occasionnels.

A titre d'illustration, ce sont 17 sessions de formation qui seront organisées pour le compte du MINEFI et 7 pour les services de Matignon. Se rajouteront également à ce dispositif un module « relation conducteur / personne transportée ».

## Actions internationales

### GABON

Au cours de l'été 2004 une première collaboration suivie d'une mission de formation sur site, de la Brigade de Contrôle Routier (créée en juin) a été engagée avec le GABON.

Cette collaboration devrait être relancée dans les prochains mois avec l'accueil à Nevers de plusieurs fonctionnaires gabonais pour suivre un cursus complet de formation.



Formation de la BCR Gabon juillet 2004

### BURKINA FASO

En collaboration avec l'ISTED, un contact a été établi avec des fonctionnaires du Burkina-Faso, qui étaient en demande :

- d'un audit de leur système de formation et d'évaluation de la conduite.
- de formation sur le thème de l'éducation routière

C'est ainsi que du 25 juin au 5 juillet dernier, deux experts de l'INSERR se sont rendus à Ouagadougou, afin de réaliser un audit du système d'éducation routière.

Dans un second temps, au cours de l'été, quatre ingénieurs Burkinabés se joindront aux IPCSR en formation actuellement à Nevers, pour acquérir les rudiments de métier.

Enfin, L'INSERR a proposé d'aller plus loin dans la démarche. Ainsi, une collaboration de l'INSERR pour créer un centre de formation adapté aux besoins spécifiques de leur pays, voire plus largement pour ceux de la zone de l'Afrique de l'Ouest est envisagée.



Visite technique de l'autodrome de Ouagadougou

## Echanges en cours

### Rencontre avec les syndicats d'Inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière

Comme le directeur général s'y était engagé lors de sa prise de fonction, une rencontre avec les organisations syndicales a été organisée le 7 juin dernier.

Toutes les organisations étaient représentées, elles ont pu, d'une part prendre connaissance des dernières informations concernant la formation des IPCSR et des DER et d'autre part poser leurs questions et émettre des revendications.

Ces rencontres vont se renouveler mais vont évoluer quant au cadre, dans la mesure où l'objectif poursuivi est à terme la création d'un conseil de perfectionnement, instance existante dans toutes les écoles du ministère, exceptée à l'INSERR.

### Rencontre avec l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports



Le président du GIP-INSERR, Pierre LEGENDRE, le directeur général Jean-Marc SANGOUARD et le directeur de la communication & des produits nouveaux Henri RAMONATXO ont été reçus par Corinne THEROT, directrice des études de l'Institut.

L'ISAT souhaite en effet introduire dans le corpus d'enseignement de ses élèves la thématique sécurité routière.

A l'issue de la réunion il a été convenu de proposer à l'ISAT, dans le courant du mois d'août, un projet de cursus de sensibilisation à la sécurité routière à l'attention des élèves ingénieurs de 4<sup>ème</sup> année. Intégré au corpus des sciences humaines, cet enseignement pourrait être mis en œuvre en 2006.

## La vie de l'INSERR

### La Réactivation du Conseil Scientifique



Bernard BELLOC

Le Professeur Bernard Belloc, nommé Conseiller diplomatique pour la science et la technologie à l'ambassade de France en Chine, prendra ses nouvelles fonctions début septembre.

Il a néanmoins assuré jusqu'au bout la mission que lui avait confiée l'INSERR auprès des Universités ainsi que l'animation du groupe de travail destiné à reconstituer le Conseil scientifique, en liaison notamment avec Jean-Baptiste Bouzigues, chargé de cette mission particulière.

Plusieurs réunions ont été organisées avec quatre Universités (Toulouse, Versailles, Angers, Marseille); à l'issue de la dernière réunion, le 6 juillet, la situation est la suivante :

- La voie est ouverte à la constitution d'un nouveau Conseil Scientifique dont Robert Delorme, professeur d'économie à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, a accepté la présidence. Il sera effectivement mis en place au cours du dernier trimestre 2005.
- Parallèlement, une importante proposition de recherche est en cours d'élaboration : programmée sur deux ans, elle vise à constituer un répertoire raisonné des métiers de la sécurité routière, préalablement à une réflexion de fond sur les formations à ces métiers. Les modalités administratives et financières seront prochainement définies, le Conseil Scientifique de l'INSERR constituant le comité de pilotage de ce projet fédérateur.

L'ensemble de ce projet majeur, auquel l'Institut est très attaché tant il paraît inscrit dans les vocations d'études et de recherches de l'INSERR, sera présenté et discuté lors de la prochaine assemblée générale.

Bernard Belloc aura beaucoup contribué à le construire poursuivant ainsi le rôle important qu'il a joué quant aux orientations et au développement de l'INSERR (puis de l'INSERR) en qualité de membre actif du Conseil d'Administration (depuis la création du GIP en 1993) et de Président du Conseil scientifique.

Ses hautes compétences, sa disponibilité et son efficacité ont été précieuses et nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour son action ainsi que tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles activités.

### Mouvements de personnel

Isabelle LARANT a pris le 2 mai dernier ses nouvelles fonctions de directrice administrative de l'INSERR, en remplacement de Céline COLLET.

Isabelle était auparavant collaboratrice administrative à l'EFCASER, établissement de formation installé dans nos locaux. Elle occupe un poste éminemment important, particulièrement pour la vie quotidienne de l'Institut.

Claude DUC, directrice de la formation, poursuit sa convalescence après l'accident dont elle a été victime fin janvier. La gravité de cet accident ne lui permettra malheureusement pas de reprendre son poste avant son départ en retraite qui était programmé pour la fin de l'année 2005.

Elle est donc remplacée par Jacqueline ERAUD-RONDEAU depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Jacqueline ERAUD-RONDEAU était précédemment secrétaire générale de la DDE de la Nièvre. Le poste qu'elle va occuper est également très important, la formation constituant un des socles de l'activité de l'INSERR.

Anne MEUNIER a également rejoint l'équipe en tant qu'assistante administrative et correspondante informatique.

Nous souhaitons à toute trois la bienvenue au sein de l'équipe.



Isabelle LARANT, Anne MEUNIER et Jacqueline ERAUD-RONDEAU

## Les outils de communication

### Plaquette institutionnelle

Pour se faire connaître du grand public, l'INSERR dispose désormais, en plus de son site Internet, d'une plaquette rénovée de communication « grand public ».

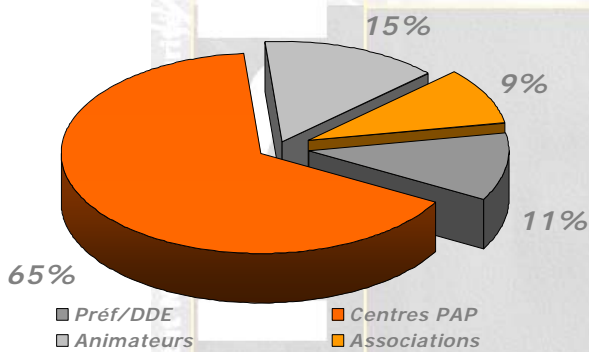
Toutes remarques, critiques ou suggestions sont les bienvenues et seront discutées à l'occasion de la préparation d'une nouvelle édition.

Cette plaquette est directement téléchargeable sur le site de l'INSERR. Une version en anglais sera également bientôt disponible.



### Pack pédagogique de sécurité routière

Ce produit a été conçu et réalisé par l'INSERR (voir bon de commande au verso) en fin d'année 2004. A ce jour près de 500 exemplaires ont été diffusés. Les ventes se répartissent en quatre catégories d'acheteurs comme indiqués ci-dessous.



### Nous sommes sur le Web !



[www.inserr.org](http://www.inserr.org)

### La Lettre de l'INSERR

Directeur de la Publication : Jean-Marc SANGOUARD

Rédacteur en chef : Henri RAMONATXO

Conception & Photos : Pôle communication

N° ISBN : en cours

#### INSERR

122, rue des Montapins

BP 15 58028 NEVERS CEDEX

Téléphone :

Télécopie :

03.86.59.90.59

03.86.59.53.82

Adresse de messagerie : [info@inserr.org](mailto:info@inserr.org)

## PACK PÉDAGOGIQUE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE BON DE COMMANDE

À dupliquer et retourner à l'INSERR

### Pack pédagogique A = 100 € HT\*

CD-ROM pédagogique de sécurité routière (90 € HT)  
CD-ROM Vidéos (10 € HT)  
CD-ROM Alcool (gratuit)

Ou

### Pack pédagogique B = 102 € HT\*

CD-ROM pédagogique de sécurité routière (90 € HT)  
VHS (12 € HT)  
CD-ROM Alcool (gratuit)



Montant HT des frais d'expédition à rajouter selon nombre de pack commandé.

Délai de livraison sous huit jours (en cas de retard vous serez immédiatement avisé).

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

N° d'Agrément du centre : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

Mèl : \_\_\_\_\_

Nombre de Pack pédagogique **A** commandé(s) : \_\_\_\_\_ x 100.00 € = \_\_\_\_\_ €

Nombre de Pack pédagogique **B** commandé(s) : \_\_\_\_\_ x 102.00 € = \_\_\_\_\_ €

(Il est possible de rajouter au Pack **A** la VHS) : \_\_\_\_\_ x 12.00 € = \_\_\_\_\_ €

Montant HT frais d'expédition : \_\_\_\_\_ €

**Pack A de :** 1 à 5 = 8€    5 à 10 = 10€    10 à 20 = 12€

**Pack B de :** 1 à 2 = 8€    3 à 4 = 10€    5 à 10 = 12€

Montant HT : \_\_\_\_\_ €

Montant TVA (19.6 %) : \_\_\_\_\_ €

**MONTANT TTC :** \_\_\_\_\_ €

Merci de joindre le règlement à votre bon de commande

Une facture vous sera retournée dès réception par notre service comptabilité

Contact logistique :

☎ : 03 86 59 90 57    ✉ : [marie.saffray@inserr.org](mailto:marie.saffray@inserr.org)